

BENQ AMERICA CORP. : GARANTIE LIMITÉE DE L'UTILISATEUR

PROJECTEURS NUMÉRIQUES

Sous réserve des clauses et conditions ci-après mentionnées, BenQ America Corp (« BenQ ») garantit que le Projecteur numérique BenQ (« Produit(s) ») que vous avez acheté chez BenQ ou chez un revendeur/détaillant agréé de BenQ pendant ou après le 1er Mai 2010, est exempt de défauts dans ses composantes ou dans sa fabrication, s'il est utilisé normalement par un consommateur pendant la période de garantie au Canada. Si le Produit devenait défectueux pendant la période de garantie, BenQ, à son choix, réparera ou remplacera le Produit. BenQ pourra utiliser des composants ou des pièces neuves ou réusinées pour réparer ou remplacer le Produit par un Produit neuf ou réusiné d'un modèle identique ou de type équivalent quant à ses fonctions.

Garantie limitée standard pour le Projecteur BenQ : Sujette aux exclusions ci-après mentionnées :

- Un (1) an à compter de la date d'achat par le premier acheteur au détail (« le Client ») (à l'exclusion des lampes, tel que ci-dessous mentionné et des unités réusinées qui ont leur propre garantie), pièces et main-d'oeuvre seulement (pas de remplacement d'avance)
- **Garantie pour la lampe** : la lampe est garantie 1 an ou 2000 heures à compter de la date d'achat par le Client, selon la survenance de la première de ces échéances.
- **Autorisation pour expédier la marchandise retournée (« RMA »)**: le Client paiera les frais d'expédition (aller seulement) à BenQ ou à son fournisseur agréé de services et BenQ paiera les frais d'expédition (retour seulement) au Client pendant la période de garantie.
- **DOA (Non fonctionnel à la réception)** : doit être signalé dans les 30 jours de l'achat. Un numéro RMA doit être émis pour traiter le remplacement. BenQ remplacera l'unité DOA par une nouvelle unité. BenQ assumera tous les frais d'expédition (aller-retour).
- **Dommages en cours d'expédition** : tout dommage subi en cours d'expédition doit être signalé dans les sept (7) jours ouvrables à compter de la réception du Produit. BenQ n'est pas responsable des dommages signalés après ce délai.
- **Produits et pièces réparés ou remplacés** : tous Produits ou pièces réparés ou remplacés sont garantis uniquement pour le solde de la période originale de garantie mentionnée ci-dessus

Modalités relatives au service de la garantie/dépôt

Si vous avez acheté un Produit BenQ au Canada, vous avez droit au service de réparation/Dépôt pendant la période de garantie, sous réserve des termes et conditions suivants :

1. Le service de garantie/Dépôt est disponible pour tous les Produits achetés et situés au Canada.
2. Vous devez contacter le Centre d'assistance technique de BenQ au 1-866-600-2367.
3. BenQ ou le Centre d'assistance technique tentera de résoudre par téléphone les problèmes techniques. Si cela s'avère impossible, BenQ ou son Centre de service à la clientèle émettra alors un numéro (RMA) à être utilisé pour identifier le Produit retourné. Les numéros d'autorisation RMA sont valides pendant une période de trente (30) jours et deviendront nuls à l'expiration de ce délai.
4. À moins d'indication contraire de BenQ, vous devez retourner le Produit à BenQ ou à son fournisseur agréé de services. Vous devez prépayer les frais d'expédition, les taxes à l'exportation, les droits de douanes et les taxes, ou tout autre frais relatif à l'expédition du Produit BenQ. De plus, vous êtes responsable d'assurer le Produit expédié ou retourné et pour lequel vous convenez d'assumer tous les risques de perte.

5. Tous les Produits retournés doivent être accompagnés de ce qui suit :
 - (i) le matériel original d'emballage et d'expédition;
 - (ii) une description du problème afférent au Produit BenQ; et
 - (iii) la preuve de la date et du lieu d'achat du Produit. Le numéro RMA doit être clairement imprimé sur la fiche d'envoi et sur l'extérieur de l'emballage du contenant utilisé pour l'expédition. Tous les Produits doivent être envoyés dans un emballage sécuritaire afin d'éviter tout dommage qui pourrait survenir en cours d'expédition.
6. BenQ et son fournisseur agréé de services se réservent le droit de refuser et de retourner les Produits, fret payable à destination (port dû) : (i) qui ne sont pas couverts par cette garantie; ou (ii) pour lesquels aucune déficience n'a été trouvée. Les Produits livrés à BenQ ou à son fournisseur agréé de services avec un numéro RMA dont la date est expirée, peuvent être refusés et retournés au Client sans aucun préavis, fret payable à destination (port dû).
7. BenQ ou son fournisseur agréé de services déploiera ses meilleurs efforts pour réparer les Produits dans les trente (30) jours de la réception de ceux-ci à leur entrepôt. Pour les fins de l'expédition des Produits retournés, à moins d'indication contraire aux présentes, BenQ ou son fournisseur agréé de services paiera les frais d'expédition (retour seulement) des Produits retournés et assumera les risques de perte jusqu'à la livraison à l'adresse du Client, laquelle sera établie par la signature obtenue par le transporteur. Pour les fins de l'expédition de Produits retournés, le Client ne peut désigner qu'un seul endroit dans le Canada. BenQ et son fournisseur agréé de services ne sont pas responsables de l'expédition ou de tous retards hors de leur contrôle.

Exclusions

Cette garantie limitée ne couvre pas un produit qui n'a pas été acheté d'un revendeur/détaillant agréé de BenQ. Également, cette garantie limitée ne couvre pas un Produit qui a été endommagé ou rendu défectueux en raison de : (a) l'usure et la détérioration normales; (b) l'utilisation ou l'usage abusif du Produit ou pour une fin autre que celui ou celle auquel il est normalement destiné; (c) l'utilisation de pièces non fabriquées ou non vendues par BenQ; (d) l'altération du Produit; (e) réparations ou d'entretien par des personnes autres que BenQ ou son fournisseur agréé de services; (f) un transport inadéquat ou d'un emballage déficient à l'occasion de l'expédition de tout Produit retourné à BenQ ou à son fournisseur agréé de services; (g) une installation inadéquate de produits autres que ceux de BenQ; (h) un environnement inadéquat comprenant entre autres une température ou une humidité anormale; (i) une interférence ou une tension physique ou électrique anormale, une panne ou une fluctuation dans le courant électrique, des éclairs, de l'électricité statique, du feu ou d'une force majeure. BenQ n'est pas responsable pour toute perte ou dommage à des logiciels, programmes, données ou à tout media de stockage amovible. Vous êtes responsable d'effectuer la sauvegarde (backup) de vos logiciels, programmes, données et vos médias de stockage amovibles.

Exclusions additionnelles

SAUF À L'ÉGARD DES GARANTIES CONTENUES DANS LA PRÉSENTE, BenQ N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE OU STATUTAIRE, INCLUANT DES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CAPACITÉ POUR UNE FIN PARTICULIÈRE. TOUTE GARANTIE IMPLICITE EXIGÉE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE EST RESTREINTE PAR LES TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, BenQ NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE POUR TOUT DOMMAGE DE QUELQUE NATURE, INDIRECT, INCIDENT, SPÉCIAL OU CONSÉQUENT INCLUANT NOTAMMENT TOUTE PERTE D'OCCASION D'AFFAIRES, DE REVENUS, DE PROFITS, D'INFORMATION, DE DONNÉES OU D'USAGE, SOIT À LA SUITE D'UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU EXTRA CONTRACTUELLE OU FONDÉE SUR UNE GARANTIE DÉCOULANT OU RELIÉE À L'USAGE OU AU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT, MÊME SI BenQ AIT ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. VOUS CONVENEZ QU'EN CAS DE DÉFAUT AUX TERMES DE CETTE GARANTIE LIMITÉE DE BenQ, VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS EST LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DU PRODUIT, TEL QUE PRÉVU EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE DE SERVICES DÉCRITE DANS LA PRÉSENTE. SI, MALGRÉ LES EXCLUSIONS QUI PRÉCÈDENT ET POUR QUELQUE RAISON, BenQ DEVENAIT RESPONSABLE À VOTRE ÉGARD DE DOMMAGES ENCOURUS PAR VOUS DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, ALORS LA RESPONSABILITÉ DE BenQ SERA LIMITÉE À UN MONTANT ÉGAL AU MONTANT

DE LA FACTURE QUE VOUS AVEZ PAYÉE POUR LE PRODUIT À BenQ OU À SON REVENDEUR/DÉTAILLANT AGRÉÉ.

Tous les prix, Produits, termes et conditions sont sujets à changement sans préavis. Les législations de certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction de dommages incidents ou conséquents pour des biens de consommation ou encore de limiter la durée de la garantie implicite. Dans les législations de ces états ou de ces provinces, les exclusions ou restrictions de cette garantie limitée peuvent ne pas vous être applicables. Cette garantie limitée vous accorde des droits spécifiques. Vous pouvez bénéficier d'autres droits selon les législations, lesquelles varient d'un état à un autre. Nous vous suggérons de consulter la législation pertinente de votre état ou de votre province afin de bien connaître vos droits.

Veillez contacter le Centre d'assistance technique pour signaler un Produit défectueux.

Heures : Lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, heure du Pacifique

Téléphone : 1-866-600-2367.

Pour éviter tout retard, S.V.P., NE PAS ENVOYER un Produit BenQ à BenQ ou à son fournisseur agréé de services sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de BenQ.